

# BULLETIN N°3 DE LA COORDINATION DU SERVICE D'ORDRE DE SOLIDAIRES IDF

SEPTEMBRE 2017



## SOMMAIRE

Edito p 2

C'est passé p. 3

Contacter la csso p. 3

«Sécuriser une manifestation» : les fiches du SO p.4

Dans la foulée des attentats de 2015 à Paris et Saint Denis, les gouvernements successifs ont mis en place et prolongé l'État d'urgence, régime attentatoire aux libertés publiques et individuelles, mais qui n'apporte aucune réponse efficace. Présentées au début comme des mesures applicables aux seuls actes terroristes, les mesures prises se sont vite avérées avoir une implication plus large et provoquer des dérives sécuritaires inacceptables, sans rapport avec la lutte anti-terroriste, et donnant tout pouvoir au ministre de l'intérieur et aux préfets. Dans nos quartiers comme dans les manifestations, nous avons pu le vivre.

Le gouvernement souhaite maintenant inscrire ces principales dispositions dans la loi\*, instituant un Etat d'urgence permanent. Nous refusons cette nouvelle dérive policière, et Solidaires participe, avec d'autres, à la mobilisation pour empêcher l'instauration d'un État d'urgence permanent.

Nous refusons évidemment tout autant les reculs sociaux que veut nous imposer le gouvernement avec sa loi travail 2, projet taillé sur mesure pour les patrons, les banquiers et les actionnaires. Face à lui, nous savons bien que ça se jouera dans nos entreprises, nos services et nos administrations et que notre capacité à bloquer le pays par la grève est notre meilleur outil. Mais nous savons aussi que ça jouera également dans la rue, et que des manifestations massives sont indispensables pour gagner.

Personne ne peut prédire exactement dans quel climat se dérouleront ces manifesta-

tions, et quelle sera la réponse du gouvernement. La manifestation du 3 juin et du 12 septembre ont montré que lorsque les forces de police restaient loin du cortège, les manifestations se déroulaient bien. Mais nous savons aussi que lorsque un gouvernement est aux abois, les sales habitudes prises pendant le printemps 2016, et qui se sont poursuivies depuis peuvent très vite reprendre car tous les moyens sont bons pour étouffer la contestation.

Il n'y a qu'à voir comment a été réprimée le 15 août la manifestation à Bure, contre le projet d'enfouissement des déchets nucléaires. Les manifestant-es ont dû faire face à une pluie de grenades lacrymogènes et assourdissantes, pourtant à l'origine de nombreuses blessures et mutilations ces derniers mois. De nombreuses personnes ont été blessées, un camarade risque de perdre plusieurs orteils.

Il ne s'agit pas de « bavures » ou d'actes « individuels » de gendarmes et policiers « stressés », mais bien d'une politique répressive organisée par l'Etat... qui sait s'en donner les moyens. Alors que les mesures d'austérité se multiplient, que ce soit avec la baisse des APL ou les attaques contre les fonctionnaires, le ministère de l'Intérieur vient de lancer un appel d'offre pour une commande d'un montant de 22 millions d'euros (hors TVA) de «grenades de maintien de l'ordre et moyens de propulsions à retard\*\*. Il n'est pas impossible que nous ayons bientôt à « profiter » de ces grenades assourdissantes, ces lacrymogènes, ces fumigènes et autres cartouches-grenades qui

n'ont sans doute pas été commandés pour pourrir dans les caves de la place Beauvau comme de vulgaires « codes de déontologie policière » jamais distribués.

Alors, oui, peut être que le gouvernement ne verra pas d'un bon œil que nous descendions dans la rue pour contester sa politique... peut être mettre qu'il tentera de nous dissuader de le faire... peut être même que ses « forces de l'ordre » ne seront, contrairement à nous, ni dignes, ni affables...

Mais une chose est sûre. Nous ne nous laisserons pas intimider, et nous ferons tout ce

qui est possible pour que chaque camarade de Solidaires puisse manifester si il/elle le souhaite... et que le cortège de Solidaires soit pour lui/elle l'endroit le plus sûr de la manifestation !

\*Le Syndicat de la Magistrature a produit un excellent travail de décryptage de la loi anti-terroriste en préparation que l'on peut retrouver sur son site : <http://www.syndicat-magistrature.org/Observations-du-Syndicat-de-la-2648.html>

\*\* tous les détails de cette charmante commande sont consultables sur le bulletin officiel des annonces des marchés publics : <http://www.boamp.fr/avis/detail/17-112134>

## C'est passé !

Les 20 et 21 avril 2017 une trentaine de stagiaires ont assisté à une nouvelle formation en IDF. Des formations ont également été organisées depuis dans plusieurs départements à l'initiative de Solidaires locaux. Ce travail est amené à se poursuivre. La formation constitue en effet un enjeu pour construire un SO composé de militant-e-s (et non de spécialistes) et permettre une meilleure rotation de cette tâche.

### CONTACTER LA COORDINATION DU SO SOLIDAIRES IDF

Un mail :  
[coord-so@solidairesparis.org](mailto:coord-so@solidairesparis.org)

La CSO IDF est composée de 7 camarades de différents syndicats de Solidaires IDF. Elle compte 3 femmes et 4 hommes.

### REJOINDRE LE SO SOLIDAIRES IDF

Le SO de Solidaires IDF est ouvert à toutes et tous les syndiqué-e-s, sur mandat ou avec accord de leur syndicat d'appartenance. Il n'y a aucun pré-requis. Des formations sont par ailleurs organisées. Renforcer numériquement le service d'ordre est une nécessité pour renforcer son efficacité basée sur le nombre et le collectif plus que sur les individualités qui le composent mais également pour permettre une meilleure rotation.

## >> SECURISER UNE MANIFESTATION

Cette fiche pratique « Préparer et organiser la sécurisation d'une réunion publique expose les procédures à suivre pour organiser un Service d'Ordre. À vous de les adapter au type d'événement que vous organisez, au contexte local... et aux forces disponibles.

### 1- PRÉPARATION DU SERVICE D'ORDRE

Le rôle du Service d'Ordre est d'assurer la sécurité des participant-e-s à une initiative syndicale dans le respect du mandat donné par le syndicat appelant à l'initiative.

Le Service d'Ordre est convoqué par l'instance démocratique à l'initiative de l'événement, il peut s'agir d'une Fédération, d'une Union Locale ou Départementale, d'un syndicat local.

#### analyser le contexte

Lorsque l'instance démocratique contacte des camarades afin d'assurer un Service d'Ordre, celle-ci doit communiquer le cadre politique de l'appel : qui appelle ? Quand ? Quel est l'enjeu ? Quels pourraient être les risques ?

Ainsi les camarades en charge du SO seront en mesure de définir les besoins.

#### définir le mandat

L'instance qui appelle définit un mandat et le communique au Service d'Ordre. Le mandat doit être le plus explicite et réaliste possible et doit prendre en compte la situation politique, les différences forces en présence, les menaces. Par exemple : la manifestation doit aller à son terme en garantissant la sécurité des camarades., tel groupe ne doit pas pouvoir prendre le micro, le/la camarade désignée doit pouvoir figurer à la banderole de tête, etc...

**recruter** des camarades pour participer au Service d'Ordre : le Service d'Ordre doit être à l'image de notre syndicat : mixte et hétérogène. Il s'agit de démarcher les syndicats de l'Union Départementale, Locale ou les adhérent-e-s du syndicat en envoyant par exemple un mail type expliquant l'initiative, l'heure et le lieu du pré-rencard puis du début de l'initiative, un contact mail ou téléphone... Il est important de demander une réponse aux camarades qui comptent participer afin d'avoir une idée la plus précise possible des forces sur lesquelles compter.

Il faut ensuite **adapter** la préparation au type d'initiative et aux risques éventuels. Ci-dessous les étapes qui peuvent être suivies :

assurer une **veille** pour appréhender les différentes menaces : selon le type d'initiative vous pouvez faire un tour sur les comptes facebook, twitter des groupes qui pourraient porter atteinte au bon déroulement de l'initiative.

définir le **matériel** nécessaire et faire des courses. Vous pouvez avoir besoin de :

- une trousse de secours (voir la fiche consacrée à la trousse de secours pour son contenu),
- des rubans ou morceaux de tissus d'une même couleur pour marquer l'appartenance au Service d'Ordre,
- éventuellement une corde pour faire avancer le cortège,
- des outils de communication type talkies que l'on peut acheter ou louer
- éventuellement de matériels de protection (masques, lunettes de piscine, casquettes renforcées...)
- éventuellement de matériel dissuasif.

déterminer l'**organisation** du Service d'Ordre et les coordinateur-trice-s et référent-e-s

éventuellement convoquer une **réunion de préparation** afin d'expliquer le mandat, le contexte et d'élaborer ou d'expliquer l'organisation pratique du Service d'Ordre.

## 2- ORGANISATION DU SERVICE D'ORDRE

La participation au Service d'Ordre demande une certaine discipline, du moins un minimum de sérieux : arriver à l'heure, respecter les consignes, porter attention à ce qui nous entoure. Le temps d'apparition du Service d'Ordre est structuré en 3 temps et son exercice repose sur une répartition de rôles décidée en amont.

### LES 3 TEMPS DU SO

**-le pré-rencard ou briefing** : la personne qui a été mandatée pour coordonner le Service d'Ordre rappelle le contexte, le mandat et explique la structuration du Service d'Ordre afin que chacun-e sache quoi faire, où se placer et quel est son rôle.

**-le temps de l'événement.** Pour une manifestation de rue, il y a deux enjeux majeurs: assurer la compacité du cortège et assurer la circulation du cortège. Plus le cortège est compact, plus il sera sécurisé, moins il aura de chances d'être coupé ou infiltré par des groupes nuisibles, les forces de l'ordre, des automobilistes pressés. Pour assurer la cohérence du cortège, le lien avec la sono est primordial pour transmettre des consignes. La gestion de la cohérence du cortège passe le plus souvent par le rythme de son avancée. La communication entre le service d'ordre de la tête de cortège et la queue est donc elle aussi importante. La structuration du cortège permettra d'assurer sa compacité. Souvent on place une banderole ou une ligne de drapeaux en tête de cortège puis cette ligne de tête est suivie de l'éventuel véhicule-sono.

Le véhicule est un élément qui facilite le travail du SO. Il permet de ranger du matériel et c'est également un point de repère dans le cortège. Lorsque ça chauffe, le SO peut donner la consigne de se rassembler autour du camion. Un cortège sans véhicule explosera plus facilement et aura plus de mal à se remettre en place qu'un cortège qui dispose d'un véhicule. Mais la gestion du véhicule doit éga-

lement être prise en compte et cela peut parfois occasionner quelques complications également.

Pour assurer la circulation du cortège, il faut s'assurer que rien ne gêne ou ne met en danger l'avancée de la banderole ou de la ligne de drapeaux en tête : il peut s'agir de personnes avinées, de divers pénibles, de distributeur-trice-s de tracts, de journalistes insstants, de groupes ennemis... La manière de libérer la chaussée de leur présence dépendra de la nature de la gêne ou de la menace.

De plus, il faut s'assurer que la circulation a été bloquée et que des scooters ou des voitures ne risquent pas de traverser notre cortège. Si ce n'est pas le cas, des groupes latéraux devront être mis en place pour aller de carrefour en carrefour bloquer la circulation.

Pendant l'événement, les participant-e-s au Service d'Ordre ne remettent pas en cause les consignes données par le ou la référent-e. Ce n'est ni le lieu, ni le moment.

**-le débriefing** : le ou la référent-e revient sur le déroulement de l'initiative, pointe ce qui a fonctionné, ce qui doit être amélioré. C'est le moment où les participant-e-s au SO vont pouvoir discuter les consignes qui ont été données et donner leur avis sur le déroulé des événements. Le débriefing est un moment de formation important et de vie démocratique du SO.



## LA STRUCTURATION DU SO :

**-un-e ou deux coordinateur-trice-s** : seul-e-s ou en binôme, la coordination est en lien avec l'instance qui organise l'événement (souvent avec un-e référent-e « politique ») et doit pouvoir justifier de l'exercice du mandat qui lui a été confié. Il ou elle prend les décisions urgentes et donne des consignes. C'est souvent lui ou elle qui prendra langue avec les groupes alliés ou avec les forces de l'ordre (si besoin).

**-un « SO camion »** : quand il y a un camion dans le cortège, il est important qu'un-e ou au mieux deux camarades s'assurent que le camion n'écrase personne et lui ouvre la voie. Pour cela il suffit de se mettre devant le camion du côté gauche et/ou du côté droit avec une main sur le capot de pousser cordialement les personnes qui resteraient devant après les avoir avertis à la voix. Être deux au « SO Camion » permet d'empêcher d'éventuels pénibles d'importuner le ou la camarade qui anime le cortège à la sono.

**-des groupes** autour du cortège lors d'une manifestation de rue : l'idéal est de pouvoir former 4 groupes qui se positionnent tout autour du cortège. Néanmoins, notre nombre ou la taille du cortège ne

nous permettent pas toujours d'assurer ce positionnement. Le positionnement dépendra essentiellement du contexte : quel groupe/syndicat/assos... est devant nous et derrière nous ?

La tête du cortège est un lieu stratégique surtout en début de manifestation. Il convient de former une ligne devant la banderole de tête pour dégager le passage ou de disposer un groupe à gauche et un groupe à droite, prêts à intervenir. On peut également prévoir une ligne de SO à l'arrière du cortège afin de marquer la séparation avec le cortège suivant et d'assurer la compacité de notre cortège.

**-un groupe mobile** : toujours selon le type d'initiative et selon les menaces : on peut organiser un groupe qui se déplacera soit dans le cortège pour intervenir rapidement en cas de problème soit pour récupérer des informations, soit dans la manifestation pour recueillir des informations, repérer des lieux ou des individus hostiles, prendre le pouls de la manifestation... Le groupe mobile peut être identifié « SO » ou retirer la marque de son appartenance au SO. Il est important que le groupe mobile garde un contact privilégié avec la coordination du SO.

## COMMENT CONSTITUER UNE TROUSSE DE SECOURS ?

### 1. MATÉRIEL DE 1<sup>ERS</sup> SOINS

- gants à usage unique
- compresses tissées stériles
- pansements
- bandes
- bombe de froid

### 2. ANTISEPTIE ET RINCAGE

- Biseptine
- sérum physiologique

### 3. PROTECTION CONTRE LES GAZ

- sérum physiologique
- masques FFP3
- décontaminant CS



# UN PEU DE LECTURE...

Articles, revues, sites, livres qui peuvent être utiles pour comprendre, se questionner, débattre et agir...

## *L'arme à L'oeil. Violences D'Etat Et Militarisation*

**De La Police**

Pierre Douillard-Lefevre

Automne 2014, un manifestant est tué par une grenade lancée par un gendarme à Sivens. L'armement de la police fait, pour la première fois, la une de l'actualité. Loin de susciter de réactions à la hauteur, ce drame est l'occasion pour le pouvoir de renforcer ses stratégies de maintien de l'ordre en faisant interdire et réprimer implacablement les mobilisations qui suivent. La mort de Rémi Fraisse n'est ni une « bavure », ni un accident. Elle est le produit d'une logique structurelle, qui s'inscrit dans un processus d'impunité généralisée et de militarisation de la police en germe depuis deux décennies.

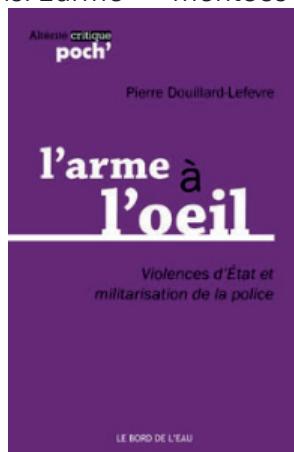
Sur fond d'hégémonie culturelle des idées sécuritaires, la police française se dote de nouvelles armes sous l'impulsion des gouvernements successifs : taser, grenades, flashballs, LBD.

## *Les violences de la police n'ont rien d'accidentel*

Mathieu Rigouste

Sociologue et militant anti-sécuritaire avec qui nous avons pu nous retrouver dans plusieurs initiatives contre l'Etat d'urgence ou les violences policières, Mathieu Rigouste a publié plusieurs ouvrages, notamment L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine ; Les marchands de peur : la bande à Bauer et l'idéologie sécuritaire ; La domination policière : une violence industrielle dans lequel il montre que « la violence policière est produite de manière rationnelle et encadrée précisément par des dispositifs administratifs, politiques, judiciaires » ; Etat d'urgence et business de la sécurité.

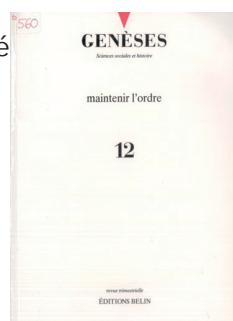
Dans un passionnant entretien à la revue Ballast publié en février 2017, il revient sur l'actualité de ces derniers mois, de la répression du mouvement contre la loi Travail à la mort d'Adama Traoré et explique que la police et les forces de l'ordre doivent être analysées en tant que système, cadre et struc-



On tire à nouveau sur la foule. D'abord expérimentées dans les quartiers périphériques, puis contre les mobilisations incontrôlables, les armes de la police s'imposent aujourd'hui potentiellement contre tous. « En blesser un pour en terroriser mille », telle est la doctrine des armes de la police.

Cet essai passe en revue l'armement de la police pour comprendre ce que les armes disent de notre temps, quelles sont les logiques politiques qu'elles suggèrent, au-delà des spécificités françaises d'un maintien de l'ordre présenté comme irréprochable.

**8 euros, Editions Le bord de l'eau.**



ture, et non plus considérées comme une somme d'agents autonomes et plus ou moins « bons » ou « méchants », « républicains » ou « honnêtes ».

[www.revue-ballast.fr/](http://www.revue-ballast.fr/)

## *Maintenir l'ordre : genèses 12, 1993*

Fondée en 1991, Genèses est une revue trimestrielle de sciences sociales et d'histoire. En 1993, elle a publié un dossier consacré au maintien de l'ordre, avec une série d'articles très intéressants qui sont disponibles sur le net : on pourra notamment conseiller l'article de Patrick Bruneteaux Le désordre de la répression en France 1871-1921. Des conscrits aux gendarmes mobiles, celui de Thomas Lindenberger Politique de rue et action de classe à Berlin avant la Première Guerre mondiale, et moins historique La CGT : du service d'ordre au service d'accueil d'Isabelle Sommier.

[http://www.persee.fr/issue/genes\\_1155-3219\\_1993\\_num\\_12\\_1?sectionId=genes\\_1155-3219\\_1993\\_num\\_12\\_1\\_1183](http://www.persee.fr/issue/genes_1155-3219_1993_num_12_1?sectionId=genes_1155-3219_1993_num_12_1_1183)

>> POUR ALLER PLUS LOIN



# GUIDE DES MANIFESTANT-ES SOLIDAIRES

Qu'il s'agisse d'une manifestation intersyndicale lors d'une journée de grève, ou d'une manifestation pour le droit des femmes, des migrants ou encore contre le fascisme, Solidaires porte souvent une différence par rapport aux autres cortèges. Alors participer à une manifestation c'est bien, mais assurer l'apparition de notre organisation syndicale c'est important aussi. D'autant plus que cela peut être une question de sécurité individuelle et collective.

**Solidaires**  
Union syndicale